# ► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centresbourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

### Votre don ira à un projet de qualité!

### ▶ Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine: dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

## ▶ Contacts



### **FONDATION DU PATRIMOINE**

Délégation Nord-Pas-de-Calais 268, boulevard Clémenceau 59700 Marcq-en-Barœul 03 20 82 79 67 nordpasdecalais@fondation-patrimoine.org www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur 🕜 🗇 🗺 🔚



#### MAIRIE DE NORRENT-FONTES

11. rue du 11 Novembre 62120 Norrent-Fontes

## ► Nos partenaires







## **FONDATION**

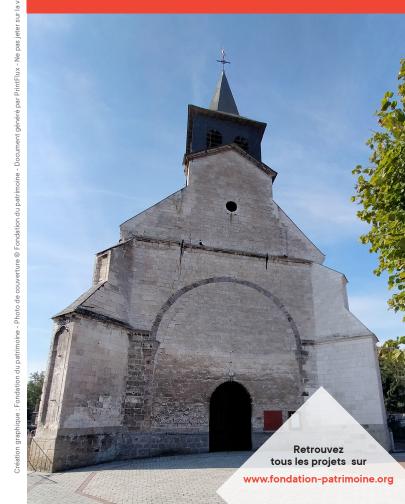


# ▶ Je donne!

Pour la restauration de

# l'église Saint Vaast **Norrent Fontes**

Pas-de-Calais



## ▶ Votre précieux soutien pour poursuivre la restauration de l'église

### **♦ ♦ LE PROJET**

Après avoir restauré en 2010, les couvertures de la nef, et avec d'importantes reprises de la charpente, en 2015 d'avoir procédé à la restauration d'une travée de la façade nord, il est temps de restaurer l'ensemble des façades nord et sud de la nef, avec ses baies. Ces travaux ont permis de sauver l'église.

L'état des parements de pierres, leurs modénatures, à savoir les éléments en relief, servant à la fois de décorations, parfois sculptées, mais aussi d'éléments en relief permettant le rejaillissement au loin des murs des eaux pluviales, est en très mauvais état. il est également prévu de restaurer les vitraux et leurs remplages de pierres.

### ◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

L'église Saint-Vaast construite en briques, dans le style gothique flamboyant, date du XVIIème siècle. Elle est dotée d'une tour carrée. Cette église présente une nef unique avec un large narthex, un transept débordant, et un chœur à chevet plat. Elle fait suite à un premier édifice construit au XVème siècle et détruit en grande partie par un incendie en 1651, lors d'une guerre entre la France et l'Espagne. Suite à cette destruction qui entraîna

l'effondrement du chœur, le plan de l'édifice a été renversé et le chevet reconstruit à l'ouest, la tour de croisée devenant une tour-porche hors œuvre. Au XIXème siècle. le chevet, le transept et les chapelles latérales ont été réaménagés afin d'augmenter l'espace d'accueil des paroissiens. Un chevet et un transept d'inspiration néogothique flanquent l'édifice. Le XIXème siècle fut générateur de nombreux travaux de restauration et de reconstruction où les maîtres d'œuvre réinterprétèrent l'esprit et les dispositions de l'édifice tout en sauvegardant les caractéristiques de la nef.

### LA MOBILISATION

La commune souhaite de nouveau s'associer avec la Fondation du patrimoine pour lancer un nouvel appel à dons sur cette partie de l'église. Un 3ème appel à dons est ainsi lancé; avec l'appui de l'association de sauvegarde du patrimoine de Norrent-Fontes.

Montant des travaux	365 685 €
Objectif de collecte	10 000 €
Début des travaux	2022







## ▶ Bulletin de don

### ▶ Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'église Saint Vaast Norrent Fontes

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

#### Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/2295 ou en flashant le QR code ci-contre.



### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine l'église Saint Vaast Norrent Fontes

#### Le montant de mon don est de

⊒ 80 €	□ 150 €	□ 250 €	□ 500 €					
Autre montant€								
Nom ou Société :								
Adresse:								
Code po	stal :	Ville:						
E-mail:_								

## ▶ Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction	28 €	51 €	85 €	170 €
I .	Réduction d'impôt de 66 % du don dans la			
de l'impôt sur le revenu	limito do 20% du rovonu imposablo			

20 € | 38 € | 63 € | 125 € Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière

Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).

32 € 60 € 100 € 200 €

limite de 20 % du revenu imposable

Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés

Réduction d'impôt de 60 % du don dans la limite de 20 000 € ou de 5 % du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre